

SEPTEMBRE 2015

## **Marshall Rosenberg et la Nonviolen**

Quelques fois, au cours de ses formations, Marshall Rosenberg[1] a été amené à clarifier la notion de nonviolen

D'une part, il se livre alors, comme il le dit, à « tout un tas d'études sur les criminels nazis[2] » et leur façon de penser et prend conscience à quel point il est lui-même « envahi », dit-il, par cette façon de penser. Il se dit alors : « Si je ne fais rien d'autres pour aider le monde, au moins ça, je veux l'enlever de ma propre conscience. Je veux être tout à fait conscient de la raison pour laquelle je fais ce que je fais ».

D'autre part, il participe à différents mouvements nonviolents comme celui de la lutte pour l'égalité hommes-femmes ou pour les droits civiques des noirs aux Etats-Unis. Le 2 mars 1965, dans un de ses discours, Martin Luther King prend position contre la guerre du Vietnam. Le 9 du même mois, le président Lyndon B. Johnson autorise l'usage du napalm.

Marshall raconte : « Je payais des impôts à l'époque. J'avais horreur de ça, je voyais que mon argent servait entre autres à envoyer du napalm au Vietnam. Mais comme un bon petit nazi, je me disais : « JE DOIS le faire ». Alors je me suis arrêté, je me suis dit : « Attend un peu là, attend un instant, pourquoi est-ce que je fais ça ? ». Ca n'a pas été tellement facile de changer cela en termes de : « JE CHOISIS de le faire ». Cela ne me plaisait pas trop de me dire que je choisissais d'envoyer du napalm sur les vietnamiens. Donc, j'avais beaucoup de résistance à répondre à cette question.

Et puis, tout à coup, j'ai eu la clarté : je faisais ça parce que je voulais éviter d'être envoyé en prison. Ca aide de devenir conscient, parce que du coup, j'ai arrêté de payer mes impôts ! ». Nous voyons ici, que sa conception de la nonviolen

Poursuivant ensuite sa réflexion au-delà de ce premier refus, il se focalise sur la recherche d'une ALTERNATIVE NONVIOLENTE plus constructive à la situation. Il se pose alors la question : « Comment est-ce que je pourrais agir de manière qui soit plus en accord avec mes valeurs ET éviter en même temps d'aller en prison ? ». Car, comme il le reconnaît très honnêtement, aussi longtemps qu'il se disait qu'il DEVAIT payer ses impôts, il ne recherchait même pas une alternative. Sa conclusion ? La voici : « J'ai découvert une autre façon d'éviter d'aller en prison, en dehors du fait que je pouvais éviter d'y aller en payant mes impôts, mais je n'aurais pas découvert cette autre façon de m'y prendre si je n'avais pas changé ma façon de penser ».

Il fonde alors - nous sommes en 1966[3] - le Centre pour la Communication Nonviolente en tant qu'organisation sans but lucratif. Ses formations sont facturées par le Centre qui va organiser ses activités et lui payer tous ses frais. Serait-ce pour cette raison qu'il n'a plus été imposable ? En tous cas cette organisation va

constituer pour lui un soutien remarquable pour le développement des formations à la Communication Nonviolente dans le monde. Nous mesurons aujourd'hui l'ampleur des conséquences positives des choix de nonviolence qu'il a faits durant cette guerre.

Nous aussi, soyons conscient de notre responsabilité dans les choix que nous faisons car, comme nous le disait Marshall : « A chaque instant, nous avons le choix de détruire ou de servir la vie ».

Jean-François Lecocq

[www.CommunicationNonviolente.info](http://www.CommunicationNonviolente.info)

*Là où la conscience progresse, la violence régresse*

[1] Une émouvante cérémonie d'hommage à Marshall Rosenberg s'est déroulée le 7 juillet 2015 dans le parc du château de Thomas d'Ansembourg à Assenois. Au cours de celle-ci, j'ai lu le texte suivant à propos de son engagement dans l'action nonviolente durant la guerre du Vietnam.

[2] Les citations de Marshall Rosenberg proviennent des enregistrements de la première Rencontre Intensive Internationale Francophone de CNV organisée par l'Université de Paix au Centre de La Marlagne à Wépion-Namur du 5 au 15 août 1996.

[3] Cfr. Françoise Keller, *Pratiquer la Communication NonViolente*, InterEditions 2011, p.215.